

N/REF : 7/02/2025 10H06 C:000053 I:02539
V/REF : AC/C12205
V/Email reçu le Vendredi 07/02/2025 a 10H06

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. DEV
IMMEUBLE : LA DEVRIE - DEV
RUE DE LA DEVRIE
.
35450 VAL D'IZE

Rennes, le 17 Février 2025

Référence Marché: 024071-ELT-002
LOCALISATION : ALLEE 20 DEVRIE - MME ANTIN 07 64 01 36 58 / 02 99 49 80 97
LOGEMENT N° 008819, PORTE N°20, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2
MOTIF : INTERRUPTEUR LUMIERE SDB HS - A REMPLACER

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 12/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE PANNE ELECTRIQUE
CONSTAT : UN INTERRUPTEUR SIMPLE ALLUMAGE CASSÉ
MISE HORS TENSION ELECTRIQUE ET DEPOSE ANCIEN INTERRUPTEUR SIMPLE
ALLUMAGE
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU INTERRUPTEUR
REMISE SOUS TENSION ELECTRIQUE
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 11H05 AGUILLO@AIGUILLON.COM

0702: MSG REP
AT LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 11:04 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	ELT002-Rempl.	Interruqueur	1	20,00
				20,00
		TOTAL H.T.		20,00
		T.V.A. a 10,00%		2,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		22,00

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.